

# **Committee on the Status of Species at Risk in Ontario (COSSARO)**

## **Comité de détermination du statut des espèces en péril en Ontario**

### **ANNUAL REPORT**

### **RAPPORT ANNUEL**

**2023**

**PRÉPARÉ À L'INTENTION DE :**

L'honorable Andrea Khanjin

Ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature  
et des Parcs

**PRÉPARÉ PAR :**

Le Comité de détermination du statut des espèces en péril  
en Ontario

**DATE DU DÉPÔT :**

Le 31 janvier 2024

## Table des matières

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	3
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	4
<b>2. SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS DU STATUT</b> .....	5
<b>3. SOMMAIRE DES RENCONTRES ET DES ACTIVITÉS DU CDSEPO EN 2023</b> .....	8
<b>3.1 Réunions</b> .....	8
<b>3.2 Mises à jour concernant d'autres questions</b> .....	9
<b>4. PLAN DE 2024</b> .....	10
<b>PIÈCES JOINTES</b> .....	11

Pièce jointe n° 1 : Membres du CDSEPO (2023)

Pièce jointe n° 2 : Sommaire de 2023 des évaluations du statut des espèces

# **REMERCIEMENTS**

Le Comité de détermination du statut des espèces en péril en Ontario (CDSEPO) souhaite saluer et remercier les observateurs qui ont participé et contribué aux rencontres d'évaluation des espèces en 2023. Les observateurs représentaient les Premières Nations, des bureaux gouvernementaux, des entreprises, des associations de l'industrie, des associations sportives et des organismes de conservation (énumérés ci-dessous en ordre alphabétique). La participation et l'intérêt des observateurs concernant les travaux du CDSEPO ont été utiles et nous en sommes reconnaissants.

- Alderville Black Oak Savanna – APN
- Algonquins of Ontario Consultation Office
- Atikameksheng Anishnawbek
- Oiseaux Canada
- Service canadien de la faune (SCF)
- Université Carlton
- Chiefs of Ontario
- Première Nation chippewa de la Thames
- Ville de Vaughan
- Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
- Premières Nations de Grand River
- Première Nation de Henvey Inlet
- Hydro One Networks Inc
- Première Nation de Mattagami
- Nation métisse de l'Ontario
- Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO)
- Ontario Land Trust Alliance
- Ministère des Transports (MTO)
- Produits forestiers Résolu
- RJ Burnside and Associates
- Conseil élu des Six Nations de la rivière Grand – Terres et ressources
- Agence pour l'action en matière de conservation des espèces
- Université du Manitoba
- Weyerhaeuser Company Ltd.
- Wilderness Committee Ontario
- Conservation de la Faune au Canada
- WSP
- WWF Canada

En tant que membres du CDSEPO, nous sommes reconnaissants à l'honorable Andrea Khanjin, ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) et à son équipe du MEPP qui fournissent des services de secrétariat et du soutien au

CDSEPO. Nous remercions les membres suivants de l'équipe du MEPP qui ont travaillé dur pour appuyer le CDSEPO en 2023.

- Jennifer Morton
- Victoria Papuga
- Alison Richmond
- Susan Ecclestone
- Glenn Desy
- Sarah Parna
- Lucy Ellis
- Hailey Huffman
- Christie Curley

Nous sommes également reconnaissants au Centre d'information sur le patrimoine naturel (CIPN) du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF) pour les données importantes sur les espèces de l'Ontario qu'il a fournies au CDSEPO et qui nous ont permis de réaliser nos évaluations. Plus particulièrement, nous tenons à remercier Colin Jones (zoologiste provincial des invertébrés au CIPN) qui siège comme membre de la province de l'Ontario au Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Dans ce rôle, il a été en mesure de soutenir l'accès et la compréhension par le CDSEPO des considérations du COSEPAC quant aux évaluations des espèces qui fournissent des contextes historiques des évaluations et des connaissances antérieures inestimables pour nos évaluations provinciales des espèces.

## 1. INTRODUCTION

Le Comité de détermination du statut des espèces en péril en Ontario (CDSEPO) est un comité indépendant d'experts qui évalue les plantes et les animaux qui devraient être classés comme en péril en Ontario.

La *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* (LEVD) accorde au comité une reconnaissance juridique ainsi que des responsabilités précises :

- maintenir des critères permettant d'évaluer et de classer les espèces;
- tenir une liste des espèces qui devraient être évaluées et classées (ou reclassées) à l'avenir;
- évaluer, réexaminer et classer les espèces;
- présenter des rapports au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs concernant la classification des espèces et lui fournir des conseils.

Le CDSEPO peut compter jusqu'à 12 membres détenant de l'expertise dans des disciplines scientifiques, des connaissances locales ou du savoir traditionnel autochtone. Un quorum de huit membres est exigé aux fins du vote.

En 2023, la COVID-19 a continué d'affecter les activités de CDSEPO, la réunion de mai s'étant tenue virtuellement et nécessitant la participation en ligne du personnel du MEPP, des membres de CDSEPO et des observateurs. Cependant, l'équipe du Secrétariat du

MEPP et les membres du CDSEPO ont pu tenir une réunion en personne en novembre à Ottawa avec des observateurs assistant virtuellement ou en personne à des séances ouvertes. Le CDSEPO a tenu une réunion virtuelle et une réunion en personne pour évaluer 15 espèces et populations. De ces 15 espèces, le vote concernant trois espèces (pélican d'Amérique, guifette noire et gomphe riverain) a été remis au printemps 2024. Le vote sur les 12 espèces restantes a été réalisé lors des deux rencontres qui se sont tenues aux dates suivantes :

- Le 20 avril 2023
- Les 22 et 23 novembre 2023

Tout au long de 2023, plusieurs membres du CDSEPO ont été nommés ou nommés à nouveau pour des mandats de trois ans : Derek Parks, Shelley Lohnes et Gary Epp.

## 2. SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS DU STATUT

Le tableau ci-dessous résume les résultats des évaluations réalisées sur 15 espèces ou populations en 2023. Ces espèces sont regroupées par types de flore ou de faune pour faciliter l'examen. L'ordre est le même que celui utilisé dans la pièce jointe 2 du présent rapport.

À partir du tableau ci-dessous, les observations suivantes peuvent être tirées : l'évaluation de trois espèces a été remise au printemps 2024 et sept espèces ou populations ont conservé le même statut. Aucune espèce ou population n'est passée à un statut plus élevé (p. ex. du statut d'espèce préoccupante au statut d'espèce menacée). Une espèce ou population est passée à un statut moins élevé, d'espèce menacée à espèce préoccupante. Les données relatives à une espèce ont été jugées insuffisantes. Le CDSEPO a attribué un statut d'espèce menacée à trois nouvelles espèces qu'il n'avait pas encore évaluées.

<b>ESPÈCES</b> Noms français, anglais, autochtone* et latins	<b>CLASSIFICATION</b> <b>ACTUELLE</b> (EN VERTU DE LA LEVD)	<b>NOUVEAU STATUT</b> <b>ÉVALUÉ PAR LE</b> <b>CDSEPO (2023)</b>
<b>OISEAUX</b>		
<b>Engoulevent bois-pourri</b> Eastern Whip-poor-will ( <i>Antrostomus vociferus</i> )	Espèce menacée	Espèce préoccupante

<b>ESPÈCES</b> <b>Noms français, anglais,</b> <b>autochtone* et latins</b>	<b>CLASSIFICATION</b> <b>ACTUELLE</b> <b>(EN VERTU DE LA</b> <b>LEVD)</b>	<b>NOUVEAU STATUT</b> <b>ÉVALUÉ PAR LE</b> <b>CDSEPO (2023)</b>
<b>Grèbe esclavon</b> Horned Grebe <i>(Podiceps auritus)</i>	Espèce préoccupante	Espèce préoccupante
<b>Pélican d'Amérique</b> American White Pelican <i>(Pelecanus erythrorhynchos)</i>	Espèce menacée	Reporté au printemps 2024
<b>Guifette noire</b> Black Tern <i>(Chlidonias niger)</i>	Espèce préoccupante	Reporté au printemps 2024
<b>Colin de Virginie</b> Northern Bobwhite <i>(Colinus virginianus)</i>	Espèce en voie de disparition	Espèce en voie de disparition
<b>INSECTES</b>		
<b>Gomphe riverain</b> Riverine Clubtail <i>(Stylurus amnicola)</i>	Espèce en voie de disparition	Reporté au printemps 2024
<b>Bourdon à tache rousse</b> Rusty-patched Bumble Bee <i>Bombus affinis</i>	Espèce en voie de disparition	Espèce en voie de disparition
<b>Nécrophore d'Amérique</b> American Burying Beetle <i>(Nicrophorus americanus)</i>	Espèce disparue du pays	Espèce disparue du pays
<b>MAMMIFÈRES</b>		
<b>Chauve-souris rousse de l'Est</b> Eastern Red Bat	Espèce non répertoriée	Espèce en voie de disparition

<b>ESPÈCES</b> Noms français, anglais, autochtone* et latins	<b>CLASSIFICATION</b> <b>ACTUELLE</b> <b>(EN VERTU DE LA</b> <b>LEVD)</b>	<b>NOUVEAU STATUT</b> <b>ÉVALUÉ PAR LE</b> <b>CDSEPO (2023)</b>
<i>(Lasiurus borealis)</i>		
<b>Chauve-souris cendrée</b> Hoary Bat <i>(Lasiurus cinereus)</i>	Espèce non répertoriée	Espèce en voie de disparition
<b>Chauve-souris argentée</b> Silver-haired Bat <i>(Lasionycteris noctivagans)</i>	Espèce non répertoriée	Espèce en voie de disparition
<b>PLANTES</b>		
<b>Collinsie printanière</b> Spring Blue-eyed Mary <i>(Collinsia verna)</i>	Espèce disparue du pays	Espèce disparue du pays
<b>Vergerette de Provancher</b> Provancher's Fleabane <i>(Erigeron philadelphicus var. provancheri)</i>	Espèce non répertoriée	Données insuffisantes
<b>REPTILES</b>		
<b>Crotale des bois</b> Timber Rattlesnake <i>(Crotalus horridus)</i>	Espèce disparue du pays	Espèce disparue du pays
<b>AMPHIBIENS</b>		
<b>Salamandre tigrée de l'Est</b> Eastern Tiger Salamander <i>(Ambystoma tigrinum)</i>	Espèce disparue du pays	Espèce disparue du pays

#### REMARQUES :

- Le statut d'espèce non inscrite signifie qu'un statut n'avait pas été officiellement attribué à l'espèce en Ontario.

- Tous les noms d'espèces en anglais, en français et en langues autochtones sont inclus dans les rapports sur le statut lorsqu'ils sont connus. Les noms en langues autochtones sont marqués d'un astérisque et ils ne visent pas à inclure l'ensemble des cultures et des langues. Les noms en langues autochtones ne sont pas fondés sur des méthodes scientifiques occidentales.

### 3. SOMMAIRE DES RENCONTRES ET DES ACTIVITÉS DU CDSEPO EN 2023

#### 3.1 Réunions

Le CDSEPO a modifié le calendrier des réunions à la suite de la pandémie de COVID-19. En 2023, la première réunion a eu lieu virtuellement pour minimiser les risques de COVID-19 pour le personnel, les membres du comité et le public. À l'automne 2023, la réunion du CDSEPO s'est tenue en personne pour permettre au personnel, aux membres du CDSEPO et aux observateurs de participer en personne, avec la possibilité de participer virtuellement, si l'on ne peut pas y assister en personne. À chaque rencontre, des observateurs avaient la possibilité de participer.

Voici un sommaire de chaque rencontre tenue en 2023.

DATE DE LA RÉUNION	RÉSUMÉ DE LA RÉUNION
<b>Le 20 avril 2023</b>	<p>M. Tom Ratz, gestionnaire forestier et forestier en chef pour l'Ontario, Produits forestiers Résolu, a présenté un exposé sur l'engoulement bois-pourri au Comité sur les observations de cette espèce dans le cadre des activités forestières de l'entreprise.</p> <p>L'information présentée et la revue de la recherche scientifique semblent indiquer que la désignation de l'engoulement bois-pourri comme espèce menacée en vertu de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i> peut être réduite à espèce préoccupante.</p> <p>Environ 15 observateurs de différents organismes publics et privés ont participé à la rencontre du printemps 2023.</p>
<b>Les 22 et 23 novembre 2023</b>	<p>Première réunion en personne du CDSEPO depuis la pandémie de COVID-19.</p> <p>M<sup>me</sup> Shelley Lohnes et le M. Gary Epp ont été accueillis dans leurs nouveaux rôles en tant que membres du CDSEPO.</p> <p>M<sup>me</sup> Christina Davy, professeure adjointe, Département de biologie, Université Carleton, a offert de présenter et de discuter</p>



DATE DE LA RÉUNION	RÉSUMÉ DE LA RÉUNION
	<p>de son travail sur les chauves-souris en Ontario relativement aux trois espèces de chauves-souris en cours d'évaluation pour la réunion de l'automne 2023.</p> <p>L'objectif principal était l'inscription de trois nouvelles espèces de chauves-souris à la liste de la <i>Loi sur les espèces en voie de disparition</i>. Le COSEPAC ayant inscrit ces trois espèces de chauves-souris sur la liste fédérale, un examen du rapport du COSEPAC et de la présentation de M<sup>me</sup> Davy a mené à la décision que les trois espèces de chauves-souris soient inscrites sur la liste des espèces menacées dans la province de l'Ontario</p> <p>La réunion du CDSEPO de l'automne 2023 a attiré une douzaine d'observateurs virtuels et environ 5 observateurs en personne ont fait le voyage pour les journées de la réunion d'Ottawa.</p>

### 3.2 Mises à jour concernant d'autres questions

Le CDSEPO, dans le cadre de ses efforts de mobilisation en 2023, a tenu un dialogue direct avec les groupes et les individus concernant leurs renseignements sur les espèces qui étaient évaluées et suggérées en vue d'une nouvelle évaluation ou d'une réévaluation. Le Comité a conclu que ces présentations seraient bénéfiques pour ses évaluations et apprécie le dialogue proactif qui lui permet de remplir son mandat provincial.

Le site Web du CDSEPO (<http://cossaroagency.ca>) a continué de s'avérer utile en gardant la population ontarienne au courant des activités du CDSEPO. Les membres du CDSEPO remercient l'équipe du MEPP qui continue de mettre à jour et d'exploiter le site Web au nom du comité.

Le CDSEPO continue de travailler avec la province à l'actualisation du cadre de référence de 2017 régissant les activités du comité. Ce travail de mise à jour est en cours.

Le vice-président du CDSEPO a reçu des demandes de médias et de présentation pour les organisations suivantes en 2023 :

- The Narwhal, 24 avril 2023  
Intervieweuse, M<sup>me</sup> Emma McIntosh
- SARPAC, 17 mai 2023  
Bette Jean Crews, présidente

## 4. PLAN DE 2024

Le CDSEPO prévoit de tenir ses réunions de printemps et d'automne en personne en 2024. On s'attend à ce que des options virtuelles pour assister aux deux réunions soient disponibles pour les membres du Comité et les observateurs qui ne sont pas en mesure d'y assister en personne.

En plus des évaluations des espèces examinées lors de la précédente réunion du COSEPAC, le CDSEPO commence à effectuer des réévaluations pour les espèces qui n'ont pas été véritablement prises en compte à ce jour par le COSEPAC dans le cadre de ses évaluations en cours. En 2024, ces évaluations porteront probablement sur les suivantes : le pélican blanc d'Amérique et la guifette noire. Les retards dans les évaluations de ces deux espèces ont permis au Comité d'obtenir les dernières données pour comprendre les menaces éventuelles et les dernières tendances qui peuvent affecter ces deux espèces. L'évaluation de certaines de ces espèces peut dépendre de la disponibilité de fonds pour obtenir une expertise externe pour les mandats de consultation sur les rapports de statuts.

Les autres espèces pouvant faire l'objet d'une évaluation en 2024 sont celles pour lesquelles de nouvelles données ou des données additionnelles ont été obtenues par le truchement du savoir traditionnel autochtone ou des connaissances locales. Le CDSEPO insiste sur l'importance de s'assurer que les évaluations sont basées sur « les meilleures données scientifiques disponibles, y compris les renseignements provenant des connaissances locales et du savoir traditionnel autochtone ».

Les espèces devant faire l'objet d'une évaluation en 2024 sont les suivantes :

	ESPÈCES DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE ÉVALUATION	
DATE DE LA RÉUNION	Nom scientifique	Nom commun
<b>3 au 5 avril 2024</b> (Sous réserve de confirmation)	<i>Necturus maculosus</i>	Necture tachetée (population des Grands Lacs et du fleuve St-Laurent)
	<i>Anisota finlaysoni</i>	Anisote de Finlayson
	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	Râle jaune
	<i>Oenothera clelandii</i>	Onagre de Cleland
	<i>Eurybia divaricata</i> ( <i>Aster divaricatus</i> )	Aster à rameaux étalés
	<i>Trichostema dichotomum</i>	Trichostème fourchu

	<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire
	<i>Pelecanus erythrorhynchos</i>	Pélican d'Amérique
	<i>Stylurus amnicola</i>	Gomphe riverain
<b>Septembre 2024 (Sous réserve de confirmation)</b>	<i>Acris blanchardi</i>	Rainette grillon de Blanchard
	<i>Ixobrychus exilis</i>	Petit blongios
	<i>Setophaga kirtlandii</i>	Paruline de Kirtland
	<i>Limnodromus griseus</i>	Bécassin roux
	<i>Salmo salar</i>	Saumon atlantique
	<i>Toxolasma parvum</i>	Toxolasme nain
	<i>Scytinium polucarpum</i>	Collème fertile
	<i>Discus patulus</i>	Discus patulus
	<i>Silphium terebinthinaceum</i>	Silphe térébenthine
	<i>Symphotrichum praealtum</i>	Aster très élevé

## PIÈCES JOINTES

Pièce jointe n° 1 : Membres du CDSEPO (2023)

Pièce jointe n° 2 : Sommaire de 2023 des évaluations du statut des espèces

**Pièce jointe n° 1 : MEMBRES DU CDSEPO EN 2023**

<p><b>1. Ian Barrett, M.Sc.</b> Biologiste principal Gestionnaire principal des projets environnementaux Colville Consulting Inc.</p>	<p><b>7. Tom Hilditch, B.Sc.</b> Président Colucent Environmental Inc.</p>
<p><b>2. Shannon Catton, M.Sc.</b> Écologiste principale et directrice de projet GEI Consultants</p>	<p><b>8. Shelley Lohnes, B.Sc. avec spécialisation</b> Vice-présidente, directrice de succursale et écologiste principal GEI Consultants</p>
<p><b>3. Glenn Cunnington, Ph.D.</b> Gestionnaire de projet, Initiatives de gestion intégrée des bassins versants municipalité de district de Muskoka</p>	<p><b>9. Derek Parks, M.Sc.</b> Directeur, spécialiste principal des milieux aquatiques Parks Environmental Inc.</p>
<p><b>4. Jillian deMan, B.Sc. (avec spécialisation)</b> Écologiste principale Eau et ressources naturelles, Environnement AECOM</p>	<p><b>10. Darren Sleep, Ph.D.</b> Directeur principal, Sciences et stratégies de conservation Sustainable Forestry Initiative Inc.</p>
<p><b>5. Gary Epp, Ph.D.</b> Responsable de la pratique pour l'écologie AECOM</p>	<p><b>11. Toby Thorne, M.Sc.</b> Coordonnateur, Programme de conservation des chauves-souris Zoo de Toronto</p>
<p><b>6. Allison Featherstone, B.Sc.</b> Écologiste Équipe de direction LGL Limited Environmental Research Associated</p>	

**Pièce jointe n° 2 : SOMMAIRE DE 2023 DES ÉVALUATIONS DU STATUT DES ESPÈCES**

<p align="center"><b>ESPÈCES</b></p> <p><b>Nom français :</b> Nom anglais : (<i>Nom latin</i>)</p>	<p align="center"><b>Sommaire des évaluations du statut des espèces</b></p>
<p><b>OISEAUX</b></p>	
<p><b>Engoulevent bois-pourri</b> Eastern Whip-poor-will (<i>Antrostomus vociferus</i>)</p>	<p>L'engoulevent bois-pourri est un oiseau crépusculaire à nocturne de taille moyenne avec une tête grande et aplatie, de grands yeux avec des cils sur les paupières et un petit bec bordé de longues vibrisses sensorielles non ramifiées. Le plumage cryptique des deux sexes est principalement gris et brun.</p> <p>L'engoulevent bois-pourri niche dans des forêts sèches à feuilles caduques, mixtes et de conifères ouvertes au stade initial de conversion, ainsi que dans des terrains dénudés rocheux ou sableux peuplés d'arbres épars, des plantations ouvertes de conifères, des savanes, des gravières abandonnées, des vieux brûlis et d'autres sites perturbés dans un état de succession forestière initial à intermédiaire. Les œufs sont pondus directement sur la litière de feuilles et sont généralement situés à proximité de plantes herbacées courtes, d'arbustes ou de semis qui fournissent une ombre partielle.</p> <p>Les habitats d'alimentation des engoulevents bois-pourri comprendront des habitats semi-ouverts à ouverts tels que des pâturages arbustifs, des champs agricoles avec des perchoirs, des zones humides, des prairies et aires de coupes à blanc en régénération. Cette espèce est strictement insectivore et mange une variété d'espèces nocturnes, notamment des papillons nocturnes, des coléoptères, des fourmis volantes, des mouches, des sauterelles et des moustiques.</p> <p>L'aire de reproduction de l'engoulevent bois-pourri s'étend du centre-est de la Saskatchewan à l'est de la Nouvelle-Écosse et au sud de la Géorgie, de l'Alabama, du Mississippi, de l'Arkansas et de l'Oklahoma. En Ontario, l'aire de reproduction principale de cette espèce s'étend de Sudbury vers le sud le long du littoral de la baie Georgienne (et la péninsule Bruce), et le long de la bordure du Bouclier, au sud du parc provincial Algonquin, jusqu'à la région des lacs Rideau. De nombreux grands regroupements ainsi que des plus petits regroupements d'engoulevents bois-pourri ont également été répertoriés entre le lac Supérieur et la frontière du Manitoba.</p> <p>L'aire de répartition de l'espèce à l'extérieur de la saison de reproduction s'étend de la région côtière de la Caroline du Sud à la</p>

<p align="center"><b>ESPÈCES</b></p> <p><b>Nom français :</b> Nom anglais : (<i>Nom latin</i>)</p>	<p align="center"><b>Sommaire des évaluations du statut des espèces</b></p>
	<p>Floride et le long de la côte du golfe du Mexique aux États-Unis jusqu'au Mexique, et aussi loin au sud que le Costa Rica et l'ouest.</p> <p>L'engoulevent bois-pourri est vulnérable aux effets cumulatifs des différentes menaces. Les menaces éventuelles pour cette espèce sont liées aux modifications des systèmes naturels (suppression des incendies et utilisation généralisée de pesticides), au développement résidentiel et industriel, à l'expansion agricole, aux couloirs de transport et aux phénomènes météorologiques violents dus au changement climatique.</p> <p>L'engoulevent bois-pourri est classé comme espèce préoccupante en Ontario. Les données actuelles suggèrent que l'abondance de l'espèce peut maintenant être stable ou en augmentation, mais des préoccupations subsistent concernant la réduction des proies des insectes et des menaces telles que la perte d'habitat.</p>
<p><b>Grèbe esclavon</b> Horned Grebe (<i>Podiceps auritus</i>)</p>	<p>Le grèbe esclavon (<i>Podiceps auritus</i>) est un petit oiseau d'eau ressemblant à un canard, parfois semi-colonial. Le plumage nuptial comprend a des touffes de plumes dorées distinctives en forme d'éventail derrière les yeux contrastant avec des plumes faciales noires, un cou et des flancs marron, un ventre blanc sale et un dos de couleur foncée (Kirk, 2014). Il s'agit d'une espèce migratrice de moyenne distance qui revient en Ontario peu de temps après la débâcle à la fin de mars ou au début d'avril (avec un pic à la mi-avril). Environ 92 % de l'aire de reproduction nord-américaine du grèbe esclavon se trouve au Canada. L'espèce se reproduit en Colombie-Britannique, au Yukon, dans la vallée du fleuve Mackenzie (Territoires du Nord-Ouest), à l'extrême sud du Nunavut, dans l'ensemble des Prairies, dans le nord-ouest de l'Ontario et aux Îles de la Madeleine (Québec), où une petite population isolée persiste depuis au moins 100 ans (Cadman et coll., 2007). Le Grèbe esclavon niche principalement dans les zones tempérées, comme les prairies et les prairies-parcs du Canada, mais on le trouve également dans les zones boréales et subarctiques. Les estimations des populations en Ontario sont compliquées par l'éloignement des aires de reproduction (Hoar, 2007), la confusion avec des espèces sympatriques similaires, un nombre important de non-reproducteurs dans la population et la rétention du plumage juvénile jusqu'à l'automne (Kirk, 2014). Les analyses des tendances à long terme fondées sur le Recensement des oiseaux de Noël montrent une baisse significative de 1,5 %/an entre 1966 et 2005, ou une baisse de 45 % depuis le milieu des années 1960 (COSEPAC, 2009), mais des données récentes suggèrent une augmentation à l'échelle du</p>

<p style="text-align: center;"><b>ESPÈCES</b></p> <p><b>Nom français :</b> Nom anglais : (<i>Nom latin</i>)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sommaire des évaluations du statut des espèces</b></p>
	<p>Canada à court terme de 78 % (ECCC, 2014). Les menaces comprennent la pollution aquatique, la perte de zones humides et le changement climatique. Bien que des données récentes suggèrent que la population de l'Ontario s'est peut-être stabilisée ou est en augmentation, il y a un manque flagrant de données pour confirmer cette tendance dans la province. Compte tenu du déclin prolongé dans le reste du Canada et des effets inconnus des changements climatiques sur les aires de reproduction, le grèbe cornu est mieux classé comme espèce préoccupante.</p>
<p><b>Colin de Virginie</b> Northern Bobwhite (<i>Colinus virginianus</i>)</p>	<p>Le colin de virginie (<i>Colinus virginianus</i>) est un petit oiseau ressemblant à un tétras, d'une longueur de 21 à 26 cm. Les mâles ont un collier noir, une gorge blanche et une ligne blanche au-dessus de l'œil, tandis que les femelles ont une gorge bouffie et une bande oculaire. L'appel est un sifflement fort qui sonne comme « bob-bob-WHITE? ».</p> <p>Il s'agit d'un oiseau nichant au sol qui préfère les espèces de savane des prairies à herbes hautes, ainsi que les habitats forestiers au stade initial à intermédiaire de conversion et les zones ouvertes telles que les champs agricoles. Il préfère les zones sujettes à des perturbations naturelles avec une abondance d'espèces herbacées intolérantes à l'ombre et nécessite de grandes parcelles d'habitat convenable ou bien reliées entre elles qui offrent des possibilités de nidification, d'alimentation et de repos.</p> <p>Il s'agit d'une espèce non migratrice, et un individu peut passer toute sa vie dans la même proximité géographique, à moins de 2,6 km<sup>2</sup> de l'endroit où il a éclos. Les femelles pondent généralement de 12 à 14 œufs. La plupart (80 %) des oiseaux vivent moins d'un an, avec une durée de vie moyenne de cinq ans.</p> <p>Chaque oiseau a généralement besoin d'environ 2 ha d'habitat utilisable pour survivre, en supposant que la qualité de l'habitat convient.</p> <p>Au Canada, il y a une population de cette espèce, et elle est située dans le sud-ouest de l'Ontario sur la Première Nation de Walpole Island.</p> <p>La principale menace qui a conduit au déclin de cet oiseau de la partie continentale de l'Ontario était des conditions hivernales extrêmes, sévères et durables qui se sont produites dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Ces événements météorologiques ont réduit</p>

<p style="text-align: center;"><b>ESPÈCES</b></p> <p><b>Nom français :</b> Nom anglais : (Nom latin)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sommaire des évaluations du statut des espèces</b></p>
	<p>l'aire de répartition du colin de Virginie à l'extrême sud-ouest de l'Ontario.</p> <p>Les menaces actuelles pour cette espèce et son habitat comprennent la perte et la dégradation de son habitat par l'intensification de l'agriculture, le développement résidentiel et la propagation du roseau commun d'Europe, une espèce envahissante, ainsi que la prédation et les brûlages sans discernement.</p> <p>Le colin de Virginie (<i>Colinus virginianus</i>) est classé comme espèce en voie de disparition en Ontario en fonction des critères B1ab, B2ab, C2a(i,ii) et D1. Cette espèce se trouve dans une petite aire de répartition et d'une petite sous-population qui se trouve à un endroit au Canada — la Première Nation de Walpole Island, en Ontario. La population a diminué et aucune observation n'a été enregistrée dans les données du Recensement des oiseaux de Noël depuis 2001, dans eBird depuis 2014, et visuellement par les membres de la Première Nation de Walpole Island depuis 2016. Cette classification est conforme au rapport du COSEPAC (2023).</p>
<p><b>INSECTES</b></p>	
<p><b>Bourdon à tache rousse</b> Rusty-patched Bumble Bee (<i>Bombus affinis</i>)</p>	<p>Le bourdon à tache rousse (<i>Bombus affinis</i>) est un grand bourdon avec des poils denses et uniformes; les ouvrières et les mâles ont une tache brune rousse caractéristique sur le deuxième tergite ou la bande abdominale. Il s'agit d'un insecte butineur généraliste à langue courte qui utilise plus de 50 genres de fleurs en Ontario selon les études (COSEPAC, sous presse, 2023).</p> <p>Le bourdon à tache rousse est une espèce généraliste qui se trouve dans une variété de milieux : zones boisées, forêts de terrain élevé, savanes à chênes, prairies à herbes hautes résiduelles ou restaurées, milieux humides, champs ouverts, zones agricoles et zones urbaines. Il nécessite des ressources florales, de nidification et d'hivernage (COSEPAC, sous presse, 2023).</p> <p>Un calculateur de menaces n'a pas été préparé étant donné qu'aucun individu mature n'a été observé depuis 2009. Les menaces à fort impact comprennent les espèces ou les maladies envahissantes non indigènes ou exotiques, les effluents agricoles et forestiers, le changement climatique et les intempéries, ainsi que le logement, le développement urbain, commercial et industriel (COSEPAC, sous presse, 2023).</p>



<p style="text-align: center;"><b>ESPÈCES</b></p> <p><b>Nom français :</b> Nom anglais : (Nom latin)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sommaire des évaluations du statut des espèces</b></p>
	<p>Les bourdons à tache rousse sont classés comme espèce en voie de disparition en Ontario en fonction des critères B2(a)(b)(ii)(iii)(v)+D1.</p>
<p><b>Nécrophore d'Amérique</b> American Burying Beetle (<i>Nicrophorus americanus</i>)</p>	<p>Le nécrophore d'Amérique (<i>Nicrophorus americanus</i>) est un grand (25 à 35 mm) coléoptère noir avec des marques orange distinctives. Ce genre est inhabituel chez les insectes en ce sens que les deux parents prennent soin des jeunes en enterrant la charogne et en construisant et en défendant une chambre de couvée. Le nécrophore d'Amérique était autrefois réparti dans la majeure partie de l'est des États-Unis et de l'Ontario adjacent, mais sa population a rapidement diminué et il est maintenant limité à moins de 10 % de son ancienne aire de répartition.</p> <p>Il s'agit d'une espèce généraliste qu'on retrouve dans plusieurs habitats, mais les besoins précis de l'espèce en matière d'habitat en Ontario sont inconnus. Aux États-Unis, il a été trouvé dans une panoplie d'habitats forestiers et ouverts, y compris les forêts de feuillus et de conifères, les prairies à herbes hautes, les fourrés arbustifs, et les champs fauchés et pâturés. Il existe probablement plusieurs besoins en matière d'habitat pour le nécrophore d'Amérique, notamment le type de sol, un approvisionnement suffisant en charognes de taille appropriée, une abondance limitée de prédateurs et une concurrence minimale pour les carcasses.</p> <p>La cause de la disparition du nécrophore d'Amérique en Ontario et dans une grande partie de son aire de répartition est inconnue. Les menaces éventuelles qui ont réduit sa population et son aire de répartition comprennent la perte et la fragmentation de l'habitat, l'utilisation accrue de l'éclairage artificiel (qui peut modifier son comportement), la mort sur la route d'adultes errants, la mortalité due à l'utilisation d'insecticides, la prédation par les chiens et les chats et la réduction des cadavres de taille appropriée. D'autres causes de son déclin pourraient être liées aux maladies, aux agents pathogènes et aux parasites, ainsi qu'à la disparition locale des principaux prédateurs mammifères (permettant à d'autres charognards de prospérer, ce qui réduit son approvisionnement alimentaire).</p> <p>Le nécrophore d'Amérique est classé comme espèce disparue de l'Ontario. Aucune observation d'individu n'a été enregistrée depuis 1972 malgré de vastes efforts de relevé dans toute son ancienne aire de répartition en Ontario.</p>

<p style="text-align: center;"><b>ESPÈCES</b></p> <p><b>Nom français :</b> Nom anglais : (Nom latin)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sommaire des évaluations du statut des espèces</b></p>
<p><b>MAMMIFÈRES</b></p>	
<p><b>Chauve-souris rousse de l'Est</b> Eastern Red Bat (<i>Lasiurus borealis</i>)</p>	<p>La fourrure de la chauve-souris rousse de l'Est est généralement orange, mais varie du rouge jaunâtre au gris jaunâtre (van Zyll de Jong, 1985). Ses poils blancs ou à pointe blanche lui donnent un aspect givré. La peau est claire sur la face et sur le bord des bras et des doigts, mais elle contraste fortement avec les membranes des ailes noires. Les mâles sont typiquement plus rouges que les femelles. Les femelles sont légèrement plus grandes que les mâles. Les papillons de nuit sont une composante importante du régime alimentaire des chauves-souris rouges de l'Est. On les retrouve principalement à l'est de la Cordillère nord-américaine et l'espèce répandue de la forêt boréale au golfe du Mexique. L'étendue septentrionale de son aire de répartition est incertaine en raison du faible effort de relevé (COSEPAC, sous presse, 2023).</p> <p>Les chauves-souris rousses de l'Est sont des migratrices de longue distance, certains individus se déplaçant sur des centaines voire des milliers de kilomètres entre les mois d'été et d'hiver. La chauve-souris rousse de l'Est hiverne dans le sud des États-Unis; cependant, ses voies de migration sont inconnues. Elle hiberne sous la litière de feuilles pendant les périodes froides avec des périodes de torpeur pouvant durer plusieurs jours (COSEPAC, sous presse, 2023).</p> <p>Des menaces importantes contribuent de manière cumulative aux déclinés soupçonnés, soit notamment le développement de l'énergie éolienne, le déclin de la disponibilité des proies, la pollution, la perte d'habitat de repos et le changement climatique. Le développement de l'énergie éolienne est identifié comme la plus grande menace pour les espèces de chauves-souris migratrices (Fleming et coll., 2003; COSEPAC, sous presse, 2023). Les chauves-souris migratrices représentent de 75 à 80 % du taux de mortalité de chauves-souris causé par des éoliennes en Amérique du Nord. La chauve-souris rousse de l'Est est la deuxième espèce de chauve-souris la plus souvent tuée dans les installations d'énergie éolienne en Amérique du Nord, représentant 22 % des décès. Au Canada, cette espèce représente 15 % des décès (Zimmerling et Francis, 2016; Arnett et Baerwald, 2013). Le développement de l'énergie éolienne est actuellement répandu dans le sud de l'Ontario et devrait augmenter en Amérique du Nord.</p>

<p style="text-align: center;"><b>ESPÈCES</b></p> <p><b>Nom français :</b> Nom anglais : (Nom latin)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sommaire des évaluations du statut des espèces</b></p>
	<p>La chauve-souris rousse de l'Est a été évaluée comme une espèce en voie de disparition en Ontario en fonction des critères A2be+A3be +A4be.</p>
<p><b>Chauve-souris cendrée</b> Hoary Bat (<i>Lasiurus cinereus</i>)</p>	<p>La chauve-souris cendrée (<i>Lasiurus cinereus</i>) est une chauve-souris de grande taille; elle est la plus grosse chauve-souris au Canada. On la reconnaît par sa fourrure claire autour du visage et du cou et des poils blancs sur la majeure partie de son corps. Elle est très largement distribuée au Canada et en Ontario. À l'instar de la chauve-souris rousse de l'Est (<i>L. borealis</i>) et la chauve-souris argentée (<i>Lasionycteris noctivagans</i>), la chauve-souris cendrée est une espèce de chauve-souris migratrice qui parcourt de longues distances entre son habitat de reproduction estival et son aire de répartition hivernale. Elles sont considérées comme ayant une longue durée de vie et donnent naissance à plus d'un rejeton par an. Ses besoins en matière d'habitat comprennent les habitats de recherche de nourriture, pour s'abreuver et de repos des arbres.</p> <p>En tant qu'espèce migratrice, la chauve-souris cendrée est exposée à un risque considérable lors de ses déplacements sur de longues distances. Les menaces pour cette espèce sont considérées comme importantes et permanentes; il s'agit notamment de la mortalité causée par les éoliennes, le déclin continu de l'abondance des proies des insectes, la perte de l'habitat forestier et la pollution. Le développement du secteur de l'énergie éolienne est la menace la plus immédiate et la plus préoccupante pour la chauve-souris cendrée. Selon la modélisation de la viabilité de la population (COSEPAC, sous presse, 2023), on estime que la probabilité d'extinction est d'au moins 20 % d'ici 2050 ou 3 générations, et que les réductions de population sont estimées à plus de 50 %, avec certaines hypothèses. Compte tenu de ces renseignements, la chauve-souris cendrée a été évaluée par le CDSEPO comme étant une espèce en voie de disparition en novembre 2023. L'espèce a été désignée comme espèce en voie de disparition par le COSEPAC en mai 2023.</p>
<p><b>Chauve-souris argentée</b> Silver-haired Bat (<i>Lasionycteris noctivagans</i>)</p>	<p>La chauve-souris argentée a une teinte foncée avec des membranes cutanées noires et une fourrure noire à brun foncé (van Zyll de Jong, 1985). La fourrure présente souvent des pointes grises ou argentées, ce qui lui donne l'aspect argenté qui lui a valu son nom. Cette grande chauve-souris se retrouve partout au Canada au cours des mois de l'été et durant la migration automnale. Certains individus passent l'hiver en Colombie-Britannique et dans le sud de l'Ontario, mais la plupart migrent chaque année hors du pays. Cette migration</p>

<p style="text-align: center;"><b>ESPÈCES</b></p> <p><b>Nom français :</b> Nom anglais : (Nom latin)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sommaire des évaluations du statut des espèces</b></p>
	<p>saisonniers les expose à un éventail de menaces, dont la plus importante est la mortalité dans les parcs éoliens. Il existe une incertitude considérable quant aux taux de déclin de ces chauves-souris à travers le Canada, et les estimations de la population sont inexistantes. Les baisses du nombre de carcasses dans les installations d'énergie éolienne suggèrent que les baisses pourraient être significatives pour cette espèce, mais on dispose de peu de données probantes pour évaluer le risque et des recherches supplémentaires sont nécessaires. Les autres menaces qui pèsent sur cette espèce sont inconnues. La chauve-souris argentée est évaluée comme étant une espèce en voie de disparition selon le critère A4b; les données probantes suggèrent qu'un déclin significatif est en cours, voire à un taux probablement beaucoup plus élevé que celui des 50 % nécessaire pour répondre au critère.</p>
<p><b>PLANTES</b></p>	
<p><b>Collinsie printanière</b> Spring Blue-eyed Mary (<i>Collinsia verna</i>)</p>	<p>La collinsie printanière (<i>Collinsia verna</i>) appartient à la famille des gueules-de-loup. Elle atteint de 20 à 40 cm de hauteur avec des feuilles simples et opposées et une fleur qui se compose généralement de verticilles de quatre à six fleurs. Les fleurs ont cinq pétales; les pétales supérieurs d'une couleur variant de blanc à bleu pâle et les pétales inférieurs de couleur bleu vif. Il s'agit d'une annuelle hivernale qui fleurit à la fin du mois de mai. Cette plante à fleurs se trouve généralement dans les bois ouverts des plaines inondables et préfère les sols humides et riches. Elle est souvent associée à l'érable à sucre et au chêne blanc. Cette espèce est facile à identifier à l'état sauvage.</p> <p>Au Canada, il n'existe actuellement aucune population connue de cette espèce. La collinsie printanière a été historiquement observée à trois endroits dans le sud-ouest de l'Ontario. Le premier enregistrement a eu lieu dans le comté de Middlesex en 1894; le deuxième enregistrement a eu lieu dans le comté d'Oxford en 1896; et la troisième et dernière observation a eu lieu dans le comté d'Elgin en 1954.</p> <p>Cette espèce est affectée par plusieurs facteurs limitatifs, notamment une courte durée de viabilité des graines, une courte saison de croissance (il s'agit d'une annuelle hivernale qui fleurit à la fin du mois de mai), la concurrence d'autres plantes, et les fluctuations majeures de la fécondité annuelle et de la croissance de la population.</p>

<p style="text-align: center;"><b>ESPÈCES</b></p> <p><b>Nom français :</b> Nom anglais : (<i>Nom latin</i>)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sommaire des évaluations du statut des espèces</b></p>
	<p>Les principales menaces qui ont mené à la disparition de cette plante de l'Ontario étaient la perte et la dégradation de son habitat par le défrichement des forêts et le développement agricole.</p> <p>La collinsie printanière est classée comme espèce disparue en Ontario, car il n'y a pas eu d'observations canadiennes vérifiées depuis 1954, malgré les efforts de relevé dans son ancienne aire de répartition.</p>
<p><b>Vergerette de Provancher</b> Provancher's Fleabane (<i>Erigeron philadelphicus</i> var. <i>provancheri</i>)</p>	<p>La vergerette de Provancher est une petite plante herbacée vivace qui appartient à la famille des Astéracées. Ce taxon se caractérise par 3 à 20 feuilles glabres ou presque glabres qui forment une rosette basale. L'inflorescence est composée de 1 à 20 capitules munis de ligules blanches ou rose pâle. La tige est généralement glabre ou presque; elle émerge du centre de la rosette et peut atteindre 20 cm de long. Les fruits sont des akènes surmontés de soies blanchâtres.</p> <p>La vergerette de Provancher est endémique dans le nord-est de l'Amérique du Nord (figure 1). Ce taxon a été enregistré dans cinq sous-populations en Ontario, composées de 28 sites connus sur la péninsule Bruce et les îles adjacentes du lac Huron. On peut également l'observer dans la région de Waterloo et près du lac Érié.</p> <p>La vergerette de Provancher pousse habituellement dans les fissures de rochers ou de pavages calcaires le long des rivières ou des Grands Lacs. Ce taxon semble étroitement associé aux roches sédimentaires calcaires sous-jacentes et aux matériaux de surface à pH alcalin à presque neutre. En Ontario, ce taxon occupe souvent les parties supérieures bien drainées des rives, mais la vergerette de Provancher semble également s'adapter à une variété d'habitats naturels et anthropiques.</p> <p>Une évaluation des menaces a mené à la conclusion que l'incidence globale des menaces était faible pour ce taxon. Les plantes envahissantes non indigènes et le matériel génétique introduit de la vergerette de Philadelphie sont considérés comme les principales menaces pour ce taxon, le piétinement et les activités récréatives étant également signalés comme des menaces pour certaines sous-populations.</p> <p>Il y a eu une controverse concernant la taxonomie de ce taxon depuis sa première description en 1940. Des études génétiques et écophysologiques détaillées sont nécessaires pour déterminer si les</p>

<b>ESPÈCES</b>  <b>Nom français :</b> Nom anglais : <i>(Nom latin)</i>	<b>Sommaire des évaluations du statut des espèces</b>
	occurrences ontariennes de ce taxon représentent <i>Erigeron philadelphicus var. provancheri</i> . En raison de cette incertitude, la vergerette de Provancher reçoit la classification de données insuffisantes en Ontario.
<b>REPTILES</b>	
<b>Crotale des bois</b> Timber Rattlesnake <i>(Crotalus horridus)</i>	Le crotale des bois ( <i>Crotalus horridus</i> ) est une grande vipère qui peut atteindre de 1 à 2 m de longueur. Ces serpents sont généralement de couleur jaune ou brune avec des marques en forme de V brun foncé ou noir sur le dos. Le crotale des bois a une tête triangulaire typique des Crotalidés. Le crotale des bois se trouvait autrefois dans la péninsule du Niagara, dans le sud de l'Ontario. Les données disponibles indiquent que cette espèce a été trouvée dans les comtés d'Essex, de Kent, d'Elgin, de Halton, de Manitoulin et de Peel en Ontario (CDSEPO, 2019). Le crotale des bois est considéré comme espèce disparue, car la dernière observation enregistrée de cette espèce remonte à 1941 dans les gorges du Niagara et, malgré des efforts considérables au cours des 15 à 20 dernières années, aucune observation de cette espèce n'a été faite en Ontario.
<b>AMPHIBIENS</b>	
<b>Salamandre tigrée de l'Est</b> Eastern Tiger Salamander <i>(Ambystoma tigrinum)</i>	La salamandre tigrée de l'Est ( <i>Ambystoma tigrinum</i> ) est une grande salamandre fousseuse que l'on trouve principalement dans l'est des États-Unis. Historiquement, les observations de cette espèce comprenaient un seul individu recueilli en 1915 à la Pointe-Pelée. Bien que des efforts considérables aient été déployés lors de l'observation historique de la Pointe-Pelée et dans d'autres zones du sud-ouest de l'Ontario qui offrent un habitat convenable pour cette espèce, il n'y a pas eu d'autres observations de salamandres tigrées de l'Est dans la province. Ainsi, la salamandre tigrée de l'Est a été évaluée comme espèce disparue.